



NEWSLETTER

ÉDITION ÉTE 2024



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents et amis du Pouliguen,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la première newsletter semestrielle de l'ASPEN. Elle est l'illustration de l'engagement et du dynamisme qui animent toute l'équipe.

L'objectif que nous poursuivons est de vous informer des travaux que nous menons sur des sujets d'actualité : gestion du trait de Côte/ submersion marine, charte de l'arbre dont la finalisation est prochaine, atlas de la biodiversité, refonte du SCOT.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre site <https://aspenlepouliguen.org> pour nous faire part de vos remarques, de vos attentes sur tout sujet d'intérêt général dont l'association pourrait se saisir ou encore, tout simplement, pour vous investir personnellement dans nos projets présents et à venir.

Notez dès à présent dans votre agenda la date de la prochaine assemblée générale, le mercredi 7 août prochain (accueil à partir 9h30) au Westotel du Pouliguen.

Il ne me reste plus, en attendant de nous revoir prochainement, qu'à vous souhaiter un beau début d'été !

Damien Dessart
Président de L'ASPEN

"S'AMÉLIORER C'EST CHANGER"

WINSTON CHURCHILL

Et cela en commençant par une évolution de notre image avec la naissance d'un nouveau logo !



AVANT



MAINTENANT

Plus coloré, une touche de figuratif et de la vie !

NOTRE ACTUALITÉ

LA CHARTE DE L'ARBRE BIENTÔT AU POULIGUEN

L'Aspen a organisé de nombreuses conférences autour de l'arbre sur la commune du Pouliguen. Jacques Soignon est venu échanger autour de son livre « Patrimoine végétal, patrimoine Capital » ainsi que Yves Darricau pour parler "Beauté et biodiversité pour 2050." . L'association est également très engagée sur la réalisation d'une Charte de l'Arbre sur notre commune en collaboration avec la Mairie du Pouliguen. Cette charte devrait bientôt être présentée à l'ensemble des Pouliguennais et nous nous en réjouissons .



L'Aspen appelle de ses vœux à ce que les efforts déployés tant par le privé que par le public puissent converger dans une même direction . Enfin nous souhaitons par ailleurs que le public soit sensibilisé à la préservation des arbres et à leur renouvellement sans contrainte réglementaire complexe .

EROSION DU TRAIT DE CÔTE ET SUBMERSION MARINE



Le 2 décembre dernier, l'ASPEN a organisé une conférence débat sur ces deux sujets afin d'informer et faire réagir sur ces thématiques . Plus de 280 personnes avaient répondu présent et la table ronde autour de nos trois intervenants a permis au public présent de repartir en ayant une approche plus concrète de ces deux phénomènes et leurs conséquences sur notre littoral presqu'îlien dans les années à venir. Les questions ont été nombreuses et nos trois invités ont répondu sans tabou à toutes les interrogations. Prochaine étape la mise en œuvre d'une Stratégie locale de Gestion intégrée du trait de cote (SLGITC) par CAP Atlantique en fin d'année 2024 .

Découvrez en plus sur la
conférence en cliquant ici



Découvrez en plus sur le
trait de côte en cliquant ici



cliquer sur l'item (nouvelles)

LA PRESSE S'EN EST FAIT L'ECHO

Le 29 mai dernier, le Quotidien Presse Océan titrait en une « MONTEE DES EAUX : LE RISQUE NEGLIGE ! QUELS CHOIX POUR L AVENIR DES COMMUNES CONCERNÉES , GESTION DURE ? GESTION DOUCE ? » deux pleines pages en réaction au rapport de la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire (CRC) paru en décembre 2023 .

Ce rapport a fait l'objet d'un examen approfondi par l'ASPEN, avec la constitution de trois groupes de travail qui se sont livrés à une analyse poussée des quelques 85 pages de ce document très complet. A retenir parmi les éléments essentiels, les quelques recommandations de la CRC destinées à CAP ATLANTIQUE et aux communes adhérentes comme le Pouliguen et PIRIAC, la mise en place impérative d'une Stratégie Locale de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) par CAP ATLANTIQUE en parfaite collaboration avec les municipalités du littoral concerné et dans le cadre fixé par la loi climat et résilience de 2021.

Etablir une cartographie précise du littoral par le CEREMA à 30 ans et 100 ans en recensant précisément les enjeux menacés sur notre territoire selon ces bornes temporelles et procéder à l'estimation de leur valeur économique. Il conviendra également aux communes de les intégrer dans leur Plan local d'Urbanisme (PLU) respectif.

Bien veiller à la parfaite cohérence de cette future SLGITC avec à la fois le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET/ Région Pays de La Loire) et le SCOT (Cap Atlantique).

Enfin et ce sera là l'essentiel de notre mission, permettre que le public puisse être informé à chaque étape de l'élaboration de cette SLGITC programmée pour octobre 2024 . L'ASPEN sera en effet particulièrement vigilante sur cet aspect en se positionnant dès à présent comme interlocuteur privilégié via le Comité des partenaires (COPAR) créé par CAP ATLANTIQUE. Être informé pour mieux vous informer en temps réel sur les évolutions à terme de ces cartographies qui existent et dont la diffusion n'est malheureusement pas encore publique mais aussi des politiques qui seront mis en œuvre pour les années à venir.

QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

CAP Atlantique vient de présenter un projet d'actualisation du SCHEMA de COHERENCE Territoriale (SCOT). Ce dernier a pour objectif de définir pour les 20 prochaines années sur notre territoire, les politiques publiques en matière d'urbanisme, de développement économique, les loisirs, les mobilités et l'environnement. Ce document est important car il nous engage sur l'avenir et il impactera en particulier les PLU des communes qui devront faire face à ce recul du trait de côte à 30 et 100 ans. En coordination avec d'autres associations de la presqu'île, l'ASPEN a émis des remarques sur cette publication, en pointant notamment la déconnexion entre son contenu et la problématique de l'inexorable montée des eaux sur notre bande littoral mais aussi dans l'intérieur des terres (marais salants / Brière).



En savoir plus sur le
SCOT



Le saviez-vous ?

On dit Baie du Pouliguen ou Baie de la Baule ?

La Baie du Pouliguen appelée à tort Baie de la Baule s'étend face aux communes du Pouliguen, de la Baule Escoublac et de Pornichet. Depuis le 9 novembre 2011, la Baie du Pouliguen a été admise au sein de l'association du Club des plus belles baies du monde. Dont acte !!!



Notre conseil de lecture pour les vacances !

L'aspen vous invite également pour vos lectures de l'été à vous procurer le roman paru chez Flammarion « DANS LA MAISON d'ETE » de Karine REYSSET. Le PITCH, la vie d'une famille nombreuse de 1980 à nos jours, dans une villa connu « les HORTENSIAS » située au POULIGUEN

ADHÉRER À L'ASPEN ON A BESOIN DE VOUS !

En savoir plus sur
l'adhésion



À PROPOS DE NOUS

<https://aspenlepouliguen.org/>

NOUS VOUS INVITONS À VOUS CONNECTER SUR NOTRE NÔTRE SITE ET DÉCOUVRIR DANS NOS ARCHIVES (EN BAS À DROITE DE NOTRE PAGE D'ACCUEIL) EN TAPANT OCTOBRE 2021 LE REMARQUABLE FILM (30 MINUTES DE DURÉE) RÉALISÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE SOURDILLE « UN HÉRITAGE » ET QUI RETRACE PLUS DE 100 ANS DE PRATIQUE DE LA VOILE DANS NOTRE BAIE DU POULIGUEN .



[ASPEN Le Pouliguen](https://www.facebook.com/ASPEN-Le-Pouliguen)



[aspenlepouliguen](https://www.instagram.com/aspenlepouliguen)

Comité de rédaction:

-Damien Dessart

-Antoine Lussignol

en collaboration avec Lola Bodinier et Marilou Durand
étudiantes en Bachelor Business première année à Excelia Tours